

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 06
120064

**QUAI DU STADE – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU BASSE TENSION –
PARTICIPATION DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES
VOSGES (S.M.D.E.V.)**

Il est présenté au Conseil Municipal le projet de génie civil du réseau téléphonique, coordonné au projet d'enfouissement du réseau basse tension quai du Stade, suite à la réalisation de l'esquisse par France Télécom.

Dans le cadre d'un enfouissement de réseau, France Télécom réalise le câblage et le S.M.D.E.V., maître d'ouvrage des travaux, réalise le génie civil.

En application de la décision du comité du S.M.D.E.V. du 20/12/2007, le syndicat finance l'ouverture de la fouille et son remblai et la commune finance la fourniture et la pose de la totalité du matériel.

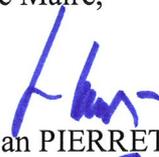
Le montant de ce projet s'élève à 48 232,47 € (arrondi à 48 300,00 €). La participation de la commune, selon la répartition citée ci-dessus s'élève à 27 070,65 € et la participation du S.M.D.E.V. s'élève à 21 161,82 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet tel qu'il est présenté ci-dessus,
- AUTORISE la réalisation des travaux d'enfouissement du réseau basse tension - Quai du Stade par le S.M.D.E.V., maître d'ouvrage,
- S'ENGAGE à verser au S.M.D.E.V. le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET



Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 septembre 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procuration..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI	à	Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT	à	Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE	à	Pierre LEROY
Francine WALTER	à	Ramata BA

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
